

Réalisation des  
couvertures par  
Les élèves de  
l'école Nicolas Rolin

# LE NEUVYSSOIS 2021

[www.neuvy-grandchamp.com](http://www.neuvy-grandchamp.com)



# SOMMAIRE

- Page 3** : Les finances communales
- Pages 4-5** : Inauguration du centre bourg / Ancienne salle de judo
- Page 6** : Adressage / Assainissement
- Page 7-8** : Quelques informations sur notre cimetière / Recherches médecin
- Page 9** : Suivi du projet éolien / Pluviométrie
- Page 10** : OPAH / Réseau transport solidaire
- Page 11** : Le Trésor Public
- Page 12** : Les élus communautaires
- Page 13** : Application panneau pocket / Le syndicat intercommunal refuge fourrière Annie Claude MINIAU
- Page 14** : Focus : Entreprise Lacombe
- Page 15-16** : Focus : Entreprise Store Innovation
- Page 17** : Le musée
- Page 18** : L'école Nicolas Rolin
- Page 19** : Le restaurant scolaire
- Page 20** : Association l'Ecole en Fête
- Pages 21** : ASN
- Page 22** : Forme ambiance
- Page 23** : Neuyyoga / Groupement Retraite Sportive Loire-Arroux
- Page 24** : Modèle club Neuvyssois / Amicale des anciens secouristes
- Page 25-26** : Mémoire et patrimoine
- Page 27** : Le clocher
- Page 28** : Le domaine des Lionnes
- Page 29-30** : AJN / Les conscrits / Bulletin d'information PGCATM 2021
- Page 31** : Etat civil / Calendrier des manifestations 2022

## Le mot du Maire

Chères Neuvyssoises, chers Neuvyssois,

Nous rentrons dans le dernier mois de cette année qui aura vu se poursuivre cette pandémie inédite et ses conséquences.

Malgré une vie à peu près normale cet été, une nouvelle vague se profile. Nous devons ne pas nous démoraliser car nous en verrons le bout à plus ou moins long terme.

Les associations sportives ont repris leurs activités à la salle communale ou sur le stade. A ce titre, vous découvrirez dans cette édition la création d'une nouvelle association.

Le repas des aînés a pu avoir lieu.

Ces bons moments nous redonnent le sourire et l'envie de partager cette convivialité qui nous est chère.

Sachez aussi que l'équipe municipale se bat pour vous et pour nos finances avec de nombreuses problématiques : départs du médecin et de l'entreprise SOBECA, litige sur le dossier de l'étang de Briffaut, et bien d'autres choses.

Nous avons une pensée pour notre employé communal Noël qui nous a quitté prématurément.

J'espère que cette nouvelle édition du bulletin vous plaira.

Je tiens à remercier l'équipe enseignante et les élèves de l'école Nicolas ROLIN pour leur belle participation à l'élaboration de la couverture de notre bulletin.

Bonne lecture.

Avec l'équipe municipale, j'espère vous retrouver lors de la cérémonie des vœux le samedi 8 janvier si la conjoncture le permet.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

**Claude LEDEY**



# LES FINANCES COMMUNALES

## Le budget principal 2021

Voté par le Conseil Municipal le 13 avril 2021, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

**Fonctionnement : 716 405,00 €**

**Investissement : 344 096,00 €**



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de services	13 325,00 €
Impôts et taxes	417 028,00 €
Dotations et participations	152 956,00 €
Autres produits de gestion	50 000,00 €
Produits exceptionnels	11 652,00 €
Atténuation de charges	12 000,00 €
Résultat reporté	59 444,00 €
<b>Total</b>	<b>716 405,00 €</b>



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	206 662,00 €
Charges de personnel	269 367,00 €
Atténuation de produits	21 470,00 €
Autres charges de gestion	72 160,00 €
Charges financières	24 630,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Dépenses imprévues	14 701,00 €
Virement à la section investissement	107 415,00 €
<b>Total</b>	<b>716 405,00 €</b>



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunt	50 000,00 €
Virement section fonctionnement	106 782,00 €
Excédent reporté	75 047,00 €
FCTVA 2021	29 573,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €
Subventions d'investissement	5 200,00 €
Reste à réaliser	76 861,00 €
Opérations d'ordre	633,00 €
Report excédent investissement	0,00 €
Dépôts cautionnement reçus	0,00 €
<b>Total</b>	<b>344 096,00 €</b>



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Autres immob corporelles	3 567,00 €
Rembours. Capital des emprunts	67 431,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Reste à réaliser 2020	130 881,00 €
Bâtiments publics	10 472,00 €
Bâtiments scolaires	2 800,00 €
Voirie et réseaux	83 001,00 €
Mobilier	750,00 €
Frais d'adressage	14 166,00 €
Solde d'exécution reporté 2020	21 028,00 €
<b>Total</b>	<b>344 096,00 €</b>

## Le budget assainissement 2021

Exploitation : 25 722,00 € Investissement : 18 439,00 €

## Comptes administratifs 2020 budget principal

Ils ont été approuvés et déclarés conformes par le conseil municipal du 12 mars 2021



### INVESTISSEMENT

Dépenses	381 177,91 €
Recettes	324 784,44 €
Excédent antérieur reporté	35 366,19 €
Résultat	- 21 027,28 €



### FONCTIONNEMENT

Dépenses	610 454,18 €
Recettes	674 543,93 €
Excédent antérieur reporté	70 402,09 €
Résultat	134 491,84 €

**RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020 : 113 464,56 €**

#### Reste à réaliser 2020

Dépenses d'investissement	- 130 881,00 €
Recettes d'investissement	76 861,00 €
Résultat des restes à réaliser	- 54 020,00 €

**RESULTAT CUMULE A REPORTER : 59 444,56 €**

## Budget Assainissement 2020

Exploitation : Résultat 4 799,04 € Investissement : Résultat 900,40 €

# INAUGURATION DU CENTRE BOURG

Un an après la fin des travaux, Monsieur Le Maire et son conseil municipal, accompagnés des principaux acteurs ayant participé au projet du centre bourg, ont inauguré ce bel aménagement le vendredi 03 septembre sur la Place de la Mairie.

Nous saluons la présence de :

- Madame CORNELOUP, députée ;
- Monsieur GENET, sénateur ;
- Monsieur LOTTE, vice-président du conseil départemental ;
- Madame GIEN, conseillère départementale ;
- Madame GUEUGNEAU, vice-présidente de la communauté de communes ;
- Monsieur TUFFET, représentant le bureau d'études REALITE ;
- Monsieur MAZOYER, représentant l'entreprise COLAS.

En raison de la crise sanitaire, la municipalité a regretté de ne pas pouvoir ouvrir cette réception à la population neuvysoise, mais Monsieur le Maire espère pouvoir se rattraper à l'occasion des vœux de la municipalité en janvier 2022.

Il aurait été plus opportun de faire cette inauguration au printemps afin d'en apprécier le fleurissement, mais la pandémie, ainsi que les élections régionales et départementales, ont contraint la municipalité à la repousser. Ce projet avait débuté avec l'ancienne équipe municipale, à partir de 2018, pour se terminer en 2020 avec l'équipe actuelle.

Après la traditionnelle découpe du ruban, l'ensemble des invités s'est rendu à la salle multi-activités pour le discours de Monsieur Le Maire.

Après avoir rappelé à tous les étapes des travaux de réaménagement commencés en 2019, les investissements, Monsieur le Maire a vivement remercié les acteurs politiques pour le versement des subventions ayant permis de concrétiser ce projet, ainsi que l'association « Mémoire et Patrimoine » pour la restauration de la bascule.

Cet investissement conséquent permet à la commune de se doter d'un centre bourg plus accueillant et mieux sécurisé.

Monsieur Le Maire a profité de la présence des figures politiques du département pour soulever les difficultés auxquelles est confrontée notre commune :

- Le départ de notre médecin,
- La difficulté de maintenir notre jeunesse sur la commune en raison des refus de construction.

La parole sera ensuite laissée à Madame Corneloup, Messieurs Lotte et Genet qui soulignent tous les trois la réussite de cet aménagement et félicitent le dynamisme de la commune malgré les difficultés auxquelles doivent faire face les petites municipalités.



Pour conclure, Claude LEDEY et Jean-Pierre HAYNAU ont tous les deux reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en récompense des 30 années passées à œuvrer pour le bon fonctionnement de la commune.

Jean-Pierre HAYNAU a été élu en 1989, puis réélu à chaque mandat jusqu'en 2014. Il a été conseiller lors des deux premiers mandats puis adjoint jusqu'à son dernier mandat qui a pris fin en 2020.



Monsieur le Maire a remercié chaleureusement Jean-Pierre et l'a félicité pour son investissement, sa disponibilité et le sérieux avec lequel il a accompagné les différentes équipes municipales tout au long de ces années.

Claude Ledey a également été élu en 1989 comme conseiller puis réélu en 1995. Il a ensuite été nommé 1<sup>er</sup> adjoint au maire pour son 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mandat en 2001 et 2004.

En mars 2014, il a pris la succession de M. LACROIX en tant que maire de Neuvy et a été réélu en 2020.



## ANCIENNE SALLE DE JUDO

Restauration de la salle de judo pour permettre aux écoles de Neuvy et aux associations de faire des activités sportives.

Le montant des travaux de la salle, effectués par des entreprises locales (Radenne, Energies Nouvelles, Zoveda, S L peintures, Journet frères), s'élève à 54 000.28 € HT (64 800.33 € TTC). Les subventions sont les suivantes : DETR 10 159.00 € ; Département 12 699.00 € ; CCEALS 3 000.00 €



## ADRESSAGE

L'adressage hors agglomération de notre commune, à l'étude depuis 2020, a nécessité la création d'une commission « adressage » présidée par Le Maire, Claude Ledey et composée des membres suivants du conseil municipal : Jean-Louis Jury, Sonia Soeur, Jérémie Junier et Carine Tissier.

Cette démarche était nécessaire et importante pour diverses raisons :

- Une **rapidité d'intervention** des divers services de secours,
- Une **optimisation de la livraison** du courrier et colis,
- Une **efficacité des divers services** à domicile (aide à la personne, service de ramassage des déchets...)
- Un **meilleur repérage** sur les GPS ou smartphone pour se déplacer plus facilement,
- Une **gestion des listes électorales et du recensement** facilitée,
- Pour le bon **déploiement de la fibre**.

La gestion de ce dossier a été effectuée en collaboration avec le cabinet ADAGE Géomètre Expert de Roanne.

Le système de numérotation métrique des plaques a été retenu. Ainsi, le numéro de chaque plaque représente la distance en mètres séparant le début de la voie du lieu de l'habitation. De plus, cela permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier ceux existants.

La fabrication des panneaux a été confiée à une entreprise locale, l'entreprise PVP de Digoin.

Les planches communales mentionnant les nouveaux numéros et noms de voies ont été communiquées aux administrés lors d'une permanence qui a eu lieu du 4 au 15 janvier 2021 à la salle de la mairie.

Les panneaux de dénomination de voies ont été installés courant juin 2021 et les plaques de numérotation ont été distribuées aux habitants lors des permanences des 2 et 3 juillet dernier. L'adressage de la zone d'activités des Bruyères s'est terminé mi-novembre 2021.



Bilan financier :

Cabinet ADAGE : 9 000,00 € - Entreprise PVP : 13 398,88 € - Subvention CCEALS : 3 000,00 €

Nous vous rappelons que votre changement d'adresse peut être réalisé depuis internet en vous connectant à : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie, une aide vous sera apportée.

## ASSAINISSEMENT



4 000...

C'est en euros, le montant des dépenses réalisées pour les réparations des pompes de relevage indispensables sur notre réseau d'assainissement.

En effet, 3 interventions de dépannage ont été nécessaires pour un montant de 1 657 € et 1 changement de pompe pour 2 352 €. **Ces dépenses auraient pu être évitées.**

En aucun cas d'autres choses que le papier toilette ne doit être rejeté dans les canalisations, au risque d'obstruer les réseaux. **Les lingettes ne sont pas biodégradables contrairement aux annonces publicitaires.**

## QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE CIMETIERE

Dans sa séance du 13 avril 2021, le Conseil a décidé la création d'une commission « cimetière ». Présidée par le Maire comme toutes les commissions, le vice-président est Christian Bonnerot secondé par Nathalie Duret-Bidelet, Céline Sotty et Carine Tissier.

La création de cette commission a été rendue nécessaire d'une part par la diminution problématique du nombre d'emplacements disponibles. Certes on peut imaginer une extension mais elle n'est pas sans poser des problèmes importants. Il convient de gérer au mieux l'occupation des lieux avant de se trouver en position difficile. Des sépultures sont en état de quasi-abandon et il y a là sans doute possibilité de disposer de nouveaux emplacements.

D'autre part la réglementation concernant les cimetières communaux a beaucoup évolué ces dernières années et il convient de tenir compte de ces changements. A cette fin, Christian Bonnerot s'est rendu à une journée de formation à Montceau-Les-Mines en juillet.

Le règlement du cimetière communal n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé. Il a été élaboré par la commission, discuté en Conseil Municipal et promulgué par le Maire car il s'agit d'un acte de police qui ne nécessite pas une délibération du Conseil. Il est opposable à tous, familles, pompes funèbres.... Il est consultable en Mairie.

La procédure de reprise d'une tombe est un processus long et complexe.

En terrain commun, la reprise peut intervenir au bout d'une durée de 5 ans après information de la famille et proposition de concession. Pour rappel, ces emplacements concernent des personnes sans ressources domiciliées et décédées sur la commune.

Pour les sépultures concédées, la concession est échue 2 ans après la fin, soit par exemple 2 ans après la fin de la concession de 30 ans. La concession peut bien sûr être renouvelée mais on ne peut pas en changer les conditions. Si la famille ne manifeste pas son intention de prolonger la concession, l'emplacement peut faire l'objet d'une procédure de reprise dont le déroulement est expliqué dans le règlement du cimetière à votre disposition en Mairie. Vous pouvez obtenir les renseignements à la Mairie ou auprès du Maire et de l'Adjoint responsable de la commission.

En tout état de cause, les restes funèbres sont selon la volonté des familles soit incinérés soit déposés dans l'ossuaire communal du cimetière.

Pour conclure, un espace cinéraire peut être mis à disposition des familles. Il est obligatoire dans les communes de plus de 2000 habitants. Le cimetière de Neuvy-Grandchamp est équipé d'un columbarium.

Une urne peut être déposée dans un columbarium, scellée à un monument funéraire ou être inhumée dans une propriété privée sous certaines conditions. Les cendres peuvent être dispersées en pleine nature là aussi sous certaines conditions.

## RECHERCHES MEDECIN

Deux banderoles ont fleuri aux entrées de la commune, sur la D60 reliant Gueugnon à Bourbon-Lancy. Les élus ne ménagent pas leurs efforts pour installer un nouveau médecin. D'ailleurs, de nombreuses démarches ont été menées régulièrement depuis plusieurs années.



En effet dès septembre 2014 nous avons eu plusieurs rencontres avec le docteur LUDI concernant sa succession. Nous avons créé une commission en charge de trouver des pistes pouvant nous aider dans la quête d'un médecin.

Le département par son président André Accary a été sollicité afin de pourvoir notre commune d'une permanence par un médecin salarié.

Nous avons évoqué notre problème auprès de la sénatrice Marie Mercier, du sénateur Fabien Genet, et de la députée Josiane Corneloup.

Le Pays Charollais a également été contacté, lequel nous a mis en relation avec la société Laboraré Conseil auprès de laquelle un dossier fut constitué pour une recherche de médecins espagnols.

La municipalité a aussi signé des contrats avec deux sociétés de recrutement de médecins, MEDICAL RH et MEDI TALENT.

Nous avons élaboré une brochure, vantant le dynamisme de Neuvy à travers ses commerces, ses artisans, ses entreprises, son important secteur agricole et bien sûr ses associations. Cette brochure a été largement diffusée dans les hôpitaux, CHU et chez les médecins, recevant des internes ou des stagiaires de la région et même au-delà (Moulins, Paray-Le-Monial, Dijon, Clermont-Ferrand, Montbéliard, Nancy, Saint-Laurent-du-Var, Nice ainsi que dans une faculté de médecine en Roumanie). Bien évidemment, nous continuons de déposer des brochures à chaque opportunité.

Nous nous sommes inscrits à SOS Villages sur la chaîne TF1.

Le docteur Torres de Palinges a été contacté dans le but de l'informer de nos actions, et lui demander si des confrères espagnols de sa connaissance pouvaient être intéressés.

D'autres pistes nous ont menés à contacter des médecins qui cherchaient éventuellement à s'installer en campagne. Ces démarches ont été infructueuses. Dommage...

Les élus n'écartent aucune hypothèse. L'installation d'un praticien est la grande priorité de l'ensemble du conseil qui ne relâche pas ses efforts, soyez en assurés.

## REMERCIEMENTS

En 1979, le docteur LUDI s'est installé à Neuvy. A notre grand regret et avec toute notre compréhension, il a cessé son activité en décembre dernier.

Ainsi, pendant plus de 40 années, ses consultations se sont enchaînées dans son cabinet situé au cœur de notre village. Pour nous apporter ses bons soins, il a sillonné nos routes de campagne jusqu'aux domiciles de ses patients, parfois jours et nuits et en toutes saisons. Il est important de le préciser car ceci est d'une grande rareté de nos jours.

Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter au docteur LUDI, au nom de la municipalité et des neuvyssois une excellente et heureuse retraite. Nous le remercions très sincèrement pour son engagement et sa disponibilité sans limite pour ses patients. Nous avons conscience de la chance que nous avons eue d'avoir pu bénéficier de sa présence au sein de notre commune durant toutes ces années.

Merci Docteur LUDI !

# SUIVI DU PROJET EOLIEN

Fin d'année 2020, le conseil municipal approuvait la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet éolien sur le territoire communal avec le concours de la société VSB, retenue face à 4 autres porteurs de projet.

Depuis, l'entreprise a pris contact avec les propriétaires susceptibles de recevoir le projet d'implantation au regard des diverses réglementations en vigueur. Des accords fonciers ont donc été trouvés dans les « bois de la Motte », aux coupes Michey et de l'Echanti.

C'est ainsi que les études environnementales ont débuté en avril 2021, menées par le bureau d'étude *Altifaun*. Il est prévu de poser un mât de mesure de 18 mètres pour estimer la fréquence de passage des chiroptères (chauves-souris). Ces études sont toujours en cours et une grande partie des résultats seront connus courant 2022.

A ce jour, l'administration a donné son accord à la demande de déclaration préalable pour l'installation du mât de mesure et au défrichage de la zone de la pose de ce dernier, qui va s'élever courant décembre 2021, dans les airs neuvyssois afin de calculer les vents.

Le projet sera affiné au fur et à mesure des résultats des études. A ce jour, un potentiel est estimé à 4 mâts éoliens pour une production annuelle de 16 MW.



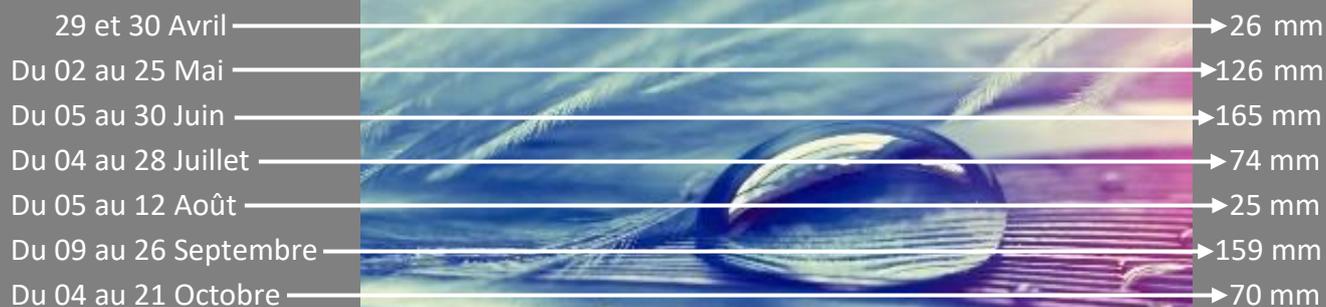
Il est impératif pour assurer l'entretien de notre commune et améliorer l'attractivité de notre territoire, de trouver des financements pérennes. Aujourd'hui, les diverses dotations allouées par l'état français aux communes sont en chute libre, à quoi s'ajoutent des revenus en baisse dû à la fin de nombreux baux qui trouvent difficilement reprenneur (ancienne SOBECA, maison du docteur, logement vers le docteur...).

Aussi, le conseil municipal étudiera avec grande attention l'ensemble des informations portées à sa connaissance avant de donner l'accord final à ce projet.

Nous remercions l'ensemble des concitoyens qui ont participé à l'après-midi de permanence de la société VSB et nous vous invitons à renouveler votre implication lors de la prochaine réunion publique qui aura lieu en milieu d'année 2022 afin d'appréhender les divers points de ce dossier important pour notre commune.

## PLUVIOMETRIE

Pluie tombée à Bel Air du 29 Avril au 21 octobre 2021.



A savoir en 2020 —————> 623 mm

# OPAH

## OPAH

### CAP SUR LA CCEALS !

DES AIDES POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT



2021 - 2024



La Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme lance son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

Elle résulte du regroupement des acteurs du territoire, c'est-à-dire **l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département et la Communauté de communes.**

Une convention est signée autour de ce projet de réhabilitation et de modernisation du patrimoine bâti.

### NOTRE MISSION

- **Accompagner les propriétaires** dans leur projet de travaux
- **Mobiliser des subventions** pour faciliter le financement

**N'ENGAGEZ PAS VOS TRAVAUX AVANT DE DÉPOSER UN DOSSIER D'AIDE.**

### VOUS ÊTES ÉLIGIBLE SI...

- Vous êtes **propriétaire d'un logement locatif occupé ou vacant,**
- Vous êtes **propriétaire et vous occupez votre logement (sous conditions de ressources).**

*\*Les conditions particulières d'éligibilité sont examinées lors d'un entretien préalable avec Urbanis.*

### ACCUEIL ET PERMANENCES

PERMANENCES DE 10H À 13H

TÉL. 03 85 93 27 29



# RESEAU DE TRANSPORT SOLIDAIRE

La plateforme C'Mobil, portée par la Mission Locale du Charolais, propose un réseau de transport solidaire assuré par des chauffeurs bénévoles sur l'ensemble du territoire du charolais.

### Conditions pour le transport :

- Toute personne résidant sur le territoire du Charolais Brionnais sans conditions d'âge dont les revenus ne dépassent pas 1500 € mois (sous condition de présentation d'un justificatif),
- Quel que soit le motif du transport à l'exception des trajets journaliers récurrents.

### Modalités de fonctionnement et tarif :

- 0,30 €/km payé directement au chauffeur bénévole,
- Le comptage des kilomètres se fait au départ du domicile du chauffeur jusqu'au retour à son domicile.

Le service fonctionne tous les jours de la semaine mais dépend de la disponibilité des chauffeurs. Le nombre de kilomètres de déplacement accepté ainsi que le temps d'attente, sont à la convenance de chaque bénévole.

Afin de pouvoir bénéficier du service, une inscription préalable est obligatoire auprès de la plateforme C'Mobil au 07.60.90.12.59





*En 2022, payez vos factures émises par la commune de NEUVY-GRANDCHAMP avec PayFiP !*

Comment obtenir des renseignements ou payer vos impôts, taxes, amendes ou factures de la commune ou intercommunalité ?

La Trésorerie de Gueugnon a définitivement fermé le 31/08/2021.

Pour tout renseignement, une permanence du Trésor Public se tient chaque jeudi de 9H à 12H au premier étage du bâtiment administratif de GUEUGNON.



Pour le paiement des titres et rôles émis par les collectivités locales, l'accès à PayFiP peut se faire de deux manières :

- par le site Internet de la collectivité
- par le site de paiement de la DGFIP : [www.payfip.gouv.fr/](http://www.payfip.gouv.fr/)

Pour tout paiement d'impôt, taxes et amende, vous pouvez payer en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou adhérer au prélèvement automatique (mensuel ou à échéance), obligatoire à partir de 300 €.



Pour tout paiement inférieur à 300 € et si vos factures sont dotées d'un QR code, vous pouvez également payer :

- avec un smartphone après avoir téléchargé l'application Paylib,
- en numéraire ou par carte bancaire auprès d'un buraliste agréé : La Civette, Tabac du Pont, Tabac Arnaud, Tabac des Marnays à Gueugnon



Quel que soit le mode de paiement, l'avantage, pour l'utilisateur, est celui d'un **service en ligne disponible 24h/24h et 7j/7j**. Il n'est plus nécessaire de se déplacer.

# LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## EN UN COUP D'OEIL

### LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



**Dominique LOTTE**  
Président



**Edith GUEUGNEAU**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente  
Aménagement du Territoire  
et Habitat



**Guillaume PAQUIER**  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
Développement Durable  
et Mobilités



**Edith PERRAUDIN**  
3<sup>ème</sup> Vice-présidente  
Action Sociale, Solidarité  
et Santé



**Fernand BOUILLER**  
4<sup>ème</sup> Vice-président  
Economie  
et Tourisme



**Corinne ROLLIN**  
5<sup>ème</sup> Vice-présidente  
Culture  
et Jeunesse



**Jean-Marc BRIGAUD**  
6<sup>ème</sup> Vice-président  
Budget et  
Mutualisation



**Claude LEDEY**  
7<sup>ème</sup> Vice-président  
politique Eau, Assainissement,  
SPANC et GEMAPI



**Jean-Pierre RAULO**  
8<sup>ème</sup> Vice-président  
Gestion des Déchets et Collecte  
des Ordures Ménagères



**Cédric DAGUIN**  
9<sup>ème</sup> Vice-président  
Equipements  
communautaires

### LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



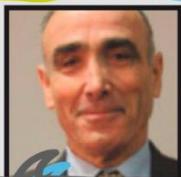
**Bernard LABROSSE**  
1<sup>er</sup> Conseiller Délégué  
Structuration des Accueils  
de Loisirs sans hébergement



**Jean-Claude MENAGER**  
2<sup>ème</sup> Conseiller Délégué  
Coordination et mutualisation des  
acteurs (eau et assainissement)



**Philippe DESROCHES**  
3<sup>ème</sup> Conseiller Délégué  
Développement du Pacte  
Agricole et alimentaire



**Christophe TRIVINO**  
4<sup>ème</sup> Conseiller Délégué  
Politique sportive des  
équipements communautaires



**Jean-Luc NIVOT**  
5<sup>ème</sup> Conseiller Délégué  
infrastructures numériques, THD  
et téléphonie mobile



Connaître les dernières nouvelles, manifestations, alertes météo, travaux sur la voirie, actualités... Toutes ces informations parfois difficiles à obtenir, sont désormais disponibles via l'application Panneau Pocket.

Dans un souci de communication et de réactivité, la communauté de communes "Entre Arroux, Loire et Somme" s'est équipée de cette nouvelle application afin de ne rien manquer des informations sur notre territoire.

Suivez l'actualité et les alertes avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur <https://app.panneaupocket.com/ville/1054976939-cc-entre-arroux-loire-et-somme-71130>

## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL REFUGE FOURRIERE ANNIE CLAUDE MINIAU

Chaque commune a l'obligation d'appartenir à un refuge fourrière. La commune de Neuvy-Grandchamp adhère au refuge fourrière Annie Claude Miniau, syndicat intercommunal du Charolais Brionnais à Gueugnon. Celui-ci regroupe 88 communes pour 72 000 habitants ; chacune d'entre elles lui verse une cotisation annuelle calculée en fonction de son nombre d'habitants.

Le syndicat a pour vocation d'assurer la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis. Il procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés.

Si un animal erre sur la commune, il doit être signalé à la police municipale de Gueugnon, qui se chargera de donner rendez-vous, afin d'organiser l'entrée de l'animal en fourrière où il y restera 14 jours. Il sera ensuite pris en charge par l'ADPA (Association de Défense et de Protection des Animaux). A l'issue d'un nouveau délai, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

### Contacts utiles :

Pour signaler un animal errant,  
Police municipale de Gueugnon  
03 85 85 50 57  
Astreinte weekend et jours fériés  
06 12 43 50 01

Syndicat intercommunal du charolais  
Refuge Annie Claude MINIAU  
ADPA  
3 route de Rigny, Terre des Mottes  
71130 Gueugnon  
[refuge.adpagueugnon@free.fr](mailto:refuge.adpagueugnon@free.fr)  
03 85 85 31 45

Si vous souhaitez adopter un chat ou un chien, il faut prendre rendez-vous avec le refuge pour venir rencontrer les animaux. Plusieurs visites seront effectuées avant de concrétiser l'adoption. Un animal donné à l'adoption est stérilisé, vermifugé, vacciné et identifié (un remboursement des frais vétérinaires engagés par l'association sera demandé).

A noter :

La fourrière n'accueille pas les chats "libres" ou chats "sauvages" qui naissent dans la nature ; ces animaux ne sont pas adoptables.

Les personnes qui nourrissent les chats errants en deviennent, de fait, propriétaires.



# ENTREPRISE LACOMBRE



LACOMBRE MENUISERIE

ZA Les Bruyères  
71130 Neuvy-Grandchamp  
menuiserie.lacombre@orange.fr  
TEL: 06 15 90 91 99 / 06 27 70 40 98

L'entreprise LACOMBRE MENUISERIE a été créée en 1985 sur la ZA des Bruyères avec la participation de la municipalité, M. JOURNET, maire de celle-ci, pour la construction d'un atelier de 120m<sup>2</sup>.

Plusieurs agrandissements se sont succédés, pour environ 2000 m<sup>2</sup> à ce jour, le dernier étant encore en cours de construction. Il permettra l'installation d'une cabine de peinture de 160 m<sup>2</sup>.



Ces vingt dernières années, l'activité était plutôt axée sur la fabrication et la pose de menuiseries chez les particuliers.

Aujourd'hui l'entreprise est plutôt orientée sur la fabrication de menuiseries bois et mixte bois alu (menuiseries sans entretien...), qui sont surtout commercialisées sur la région Rhône-Alpes pour des rénovations de logements ou de pavillons.

Forts de ses monuments historiques, les Bâtiments de France obligent l'installation de menuiseries identiques aux anciennes en tenant compte des nouvelles contraintes énergétiques. Mais pour autant, l'activité pour les particuliers n'est pas abandonnée.

Sept personnes au total œuvrent au bon fonctionnement de l'entreprise. L'équipe produit environ 100 menuiseries en finition complète par mois, prêtes à être posées.

Tanguy, fils d'Éric LACOMBRE a toujours été passionné par ce métier qu'il a « exercé » durant toute son enfance. C'est donc naturellement qu'il s'est investi dernièrement dans l'entreprise familiale qui compte maintenant deux gérants.



STORE INNOVATION est une entreprise familiale créée en 1987 par M. RAYMOND et Mme MICHEL. La société est spécialisée dans le secteur de la protection solaire.

Lorsque M. RAYMOND et Mme MICHEL ont décidé de créer leur entreprise, ils ont cherché un local dans le bassin minier et le pays charolais, en vain...

Cependant, le projet des entrepreneurs a retenu l'attention du maire de l'époque, M. Lucien JOURNET.

Alors, en étroite collaboration avec les investigateurs du projet, la municipalité a fait construire un bâtiment comprenant des bureaux et un atelier, qu'elle a immédiatement loué à la nouvelle enseigne neuvyssoise : STORE INNOVATION.

Après dix ans d'exploitation, les locaux sont devenus trop exigus\*.

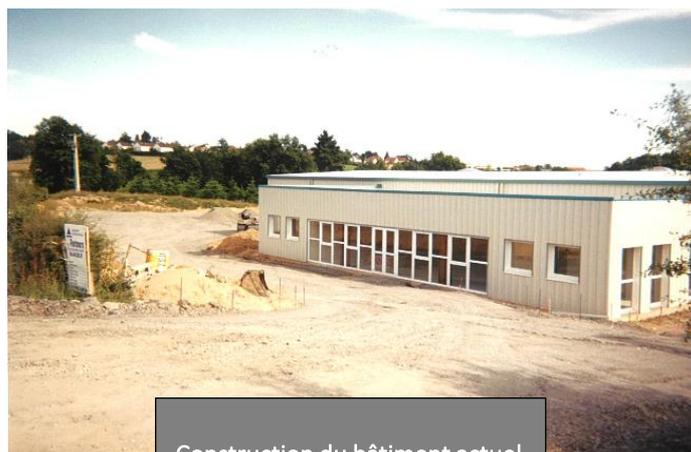
Les gérants ont toutefois souhaité rester fidèles à NEUVY GRANDCHAMP, leur commune d'accueil.

Ils ont eu l'opportunité d'acheter le terrain jouxtant leur site, et d'y implanter leur propre bâtiment. La superficie d'exploitation a alors été multipliée par trois, et l'atelier de fabrication s'étend depuis sur 1 200 m<sup>2</sup>.

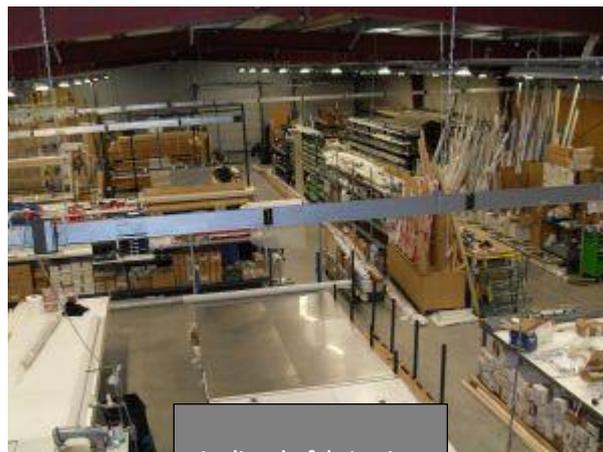
L'entreprise a investi les nouveaux locaux le 01/09/1998, et y exerce encore aujourd'hui son activité.



Construction du 1<sup>er</sup> bâtiment



Construction du bâtiment actuel



Atelier de fabrication

En trente-quatre ans d'existence, la société n'a cessé de prospérer jusqu'à employer 25 salariés. Des antennes commerciales avaient été implantées à St Etienne et Lyon.

Aujourd'hui l'effectif est stable et compte 12 salariés. Aussi, l'activité reste concentrée sur un seul site, celui de NEUVY-GRANDCHAMP.



Intervention sur store-banne

C'est ici que chaque année, 900 produits sont élaborés en matière de protection solaire.

STORE INNOVATION conçoit, fabrique ou assemble, et installe ses réalisations.

STORE INNOVATION s'approvisionne en tissus, matériaux de structures, composant électriques chez des fournisseurs en France. Ils sont sélectionnés pour la grande qualité de leurs produits.



Fabrication sur mesure

La gamme de produits proposés s'adapte à l'intérieur ou à l'extérieur : enrouleur, store vénitien, à lames verticales, film anti-regards, rideau souple PVC, rideaux tissu, screen, moustiquaires, abri terrasse, store-banne, volet roulant, brise soleil orientable...

STORE INNOVATION garantit également le service après-vente.

Le secteur géographique de commercialisation de STORE INNOVATION s'étend sur 19 départements dans les régions Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes.

La clientèle de STORE INNOVATION est composée à 80 % de professionnels, de collectivités (mairies, hôpitaux, écoles...), d'industries/PME, et, dans une moindre mesure, de revendeurs.

La clientèle de particuliers représente 20 % et reste très locale (rayon de 30 km environ)

Depuis plus de 30 ans, l'entreprise STORE INNOVATION est un acteur économique fort et incontournable sur la commune de NEUVY-GRANDCHAMP.

M. RAYMOND et Mme MICHEL envisagent de prendre leur retraite en 2022.

Aussi, ils œuvrent d'ores et déjà pour une transmission de leur entreprise dans les meilleures conditions. Il est prévu que le fils des dirigeants actuels, ainsi qu'un employé, s'associent afin de pérenniser l'activité de l'entreprise.

-----

\*Ce bâtiment a ensuite été loué à la société SOBECA, jusqu'au printemps de cette année.

Cette année le musée a ouvert ses portes le 20 mai, avec presque 2 mois de retard, dû aux règles sanitaires du moment. Malgré cela les visiteurs ont dès les premiers jours d'ouverture été au rendez-vous. Les mois de juin, juillet, août ont vu leur fréquentation tripler.

Ceci notamment grâce au passage du musée dans l'émission « Vintage Mecanic » présentée par François Allain sur RMC découverte. L'effet a été immédiat !

Le chéquier découverte dont le musée est partenaire a été diffusé à grande échelle. Il offre des tarifs réduits sur de nombreux sites touristiques du département, et il a contribué à cette hausse de visiteurs.

L'année 2021, même avec la crise sanitaire, sera une des meilleures années du musée depuis bien longtemps.

Mais comme il faut toujours prévoir l'avenir, le musée avec la collaboration de l'association Le Chaudron participera au salon Epoqu'auto à Lyon. Salon qui nous amène chaque année des visiteurs souvent des clubs de voitures anciennes.

D'autre part, un nouvel épisode de Vintage Mecanic est en préparation, mais chutttt..... c'est une surprise !!!!!



# L'ÉCOLE NICOLAS ROLIN

L'école accueille 69 élèves (contre 74 l'an passé). L'équipe enseignante reste inchangée :

- Classe de PS MSGS : Julie Besson, secondée par son ATSEM Christelle Tissier ;
- Classe de CP CE1 : Sandrine Franc ;
- Classe de CE2 CM1 CM2 : Alexandre Almeida, qui a également la charge de la direction. Il est remplacé par M. Lepianko les jours de direction (un jour toutes les quatre semaines).

La mise en place de différents projets se profile pour cette année scolaire, avec notamment :

- Apprendre en jardinant : l'opération est proposée par les DDEN. Elle complétera les aménagements prévus dans la cour des élémentaires ;
- La fête de la science : le thème retenu cette année est « La croissance et la reproduction des végétaux » ;
- Les défis anglais : ils auront lieu courant mai et permettront aux classes inscrites de résoudre un ensemble de défis... In english of course !
- Une intervention en musique avec Fabrice Guy, de l'école de musique de Gueugnon : cette intervention aura lieu en période 3 ou 4. Le travail réalisé sera ensuite présenté aux familles lors de la kermesse ;
- Plusieurs sorties scolaires : si la situation le permet, les sorties habituelles pourront être reconduites (rencontre inter-écoles, prévention routière...). Un voyage scolaire sur plusieurs jours pourrait être organisé pour les CE2 CM1 CM2, pendant que les deux autres classes profiteraient d'une sortie scolaire sur une journée.

Certains de ces projets ne pourraient avoir lieu sans l'engagement financier de l'association l'École en fête et de la municipalité. Merci à elles pour leur soutien.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une belle année scolaire !

Nous organisons une vente à emporter (tartiflette le 28 janvier), une nouvelle manifestation sera prévue au printemps et la tombola sera également reconduite en fin d'année.

Des hausses de tarifs de nos fournisseurs ont été appliquées suite au covid et de nouvelles augmentations sont d'ores et déjà annoncées pour 2022.

En conséquence, nous ne pourrions probablement pas maintenir le prix du ticket à 3,40€ pour la rentrée de septembre 2022. S'il doit évoluer, le tarif vous sera communiqué en fin d'année scolaire pour application à la prochaine rentrée.

Il est donc primordial de continuer et de **participer** aux différentes manifestations pour limiter la hausse du prix du ticket pour nos enfants.

Nous comptons bien sûr sur votre participation !

Actuellement, le bénévolat au sein de notre association s'essouffle "deux départs en juin 2021" et deux départs de membres actifs sont à prévoir pour la fin d'année scolaire 2021-2022.

C'est pourquoi nous sollicitons l'aide de nouveaux parents volontaires de s'investir pour que l'association puisse continuer à exister et offrir des repas cuisinés sur place et de qualité pour nos enfants.

**Sans votre aide, l'association risque de s'éteindre.**

## CHANGEMENT AU NIVEAU DU BUREAU

Pauline Busin membre actif quitte l'association ainsi qu'Alexandre Gondard notre comptable, merci à eux pour leur investissement durant de nombreuses années. Malheureusement aucun parent n'est venu rejoindre notre association mais nous gardons bon espoir pour l'année prochaine.

## NEUVY-GRANDCHAMP

# TARTIFLETTE

à emporter (faite maison)

Organisée par le Restaurant Scolaire

Vendredi 28 Janvier

Jambon/Rosette  
Tartiflette  
Désert



**TARIFS : Adultes 13 € / Enfants 7 €**

**Commandes à retirer entre 16h30 et 18h30 à la cantine**

**À réserver jusqu'au Vendredi 14 Janvier**

**par Tél au 06 52 16 38 30 ou 06 49 31 18 13**

**par internet : <https://forms.gle/kqhA8mMxv3sBwjLAA>**

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

RAPPEL : le « Restaurant Scolaire » est une association Loi 1901, et n'est donc pas considéré comme un « service public » ; De ce fait, concernant les impayés, si après 3 relances de paiements, les repas pris ne sont toujours pas réglés, le Restaurant Scolaire, n'est plus tenu de continuer à fournir les repas. La bonne marche de cette association dépend bien évidemment en premier lieu du paiement des repas de chaque enfant dans un délai rapide.

Nous espérons vivement ne pas avoir à appliquer cela !

Pour tous problèmes relatifs au règlement, merci de prendre contact rapidement avec Marlène Journet, Trésorière, ou l'un des membres du bureau afin de trouver une solution adaptée.





## ASSOCIATION "ÉCOLE EN FÊTE"

L'association "Ecole en Fête" a pour but de récolter des fonds destinés à financer les projets de l'équipe enseignante et les sorties de nos enfants au cours de l'année scolaire.

Tout comme 2020, l'année 2021 n'aura pas permis à l'association de proposer aux enfants les manifestations attendues de tous : halloween, la chasse aux œufs et la kermesse qui clôture la fin de l'année scolaire.

Pour débiter cette nouvelle année scolaire, l'association a financé de nombreux jeux de société qui ont permis de renouveler le stock de l'école et de proposer de la nouveauté aux enfants.

Malgré le reconfinement de novembre 2020, l'association a tout de même souhaité maintenir sa traditionnelle vente des sapins à laquelle de très nombreux habitants de la commune participent.

Un "drive" a été organisé sous l'abri bus du centre-bourg pour permettre le retrait des commandes en respect des mesures sanitaires.

Grâce à l'assouplissement des consignes sanitaires en juin dernier, l'ensemble des élèves de l'école a pu participer à une sortie scolaire à Collonge-en-Charollais au cours de laquelle ils ont pu s'exercer à de nouvelles activités : tir à l'arc, cuisiner en apprenant l'anglais... Cette journée a été totalement financée par l'association sans demande de participation aux familles.

En fin d'année scolaire, l'association a fait le choix de ne pas organiser de kermesse, le contexte sanitaire était vraiment trop incertain. Cependant, l'association a tout de même organisé un après-midi jeux suivi d'un goûter dans la cour de récréation.

Nous sommes confiants pour 2022 et espérons à nouveau pouvoir proposer aux enfants une belle journée lors de la kermesse prévue le 02 juillet.

L'année 2021-2022 s'annonce plus festive que les précédentes : malgré une météo capricieuse, une douzaine de monstres en tout genre est allée frapper aux portes des maisons pour récolter des friandises à halloween. Un mini marché de Noël est à nouveau envisagé en collaboration avec l'association du restaurant scolaire.

Lors de l'assemblée générale d'octobre 2021, nous avons souligné notre inquiétude quant à la pérennité de l'association compte tenu du faible nombre de parents actifs ces dernières années. Notre appel a été entendu puisque deux nouvelles familles se sont portées volontaires pour rejoindre les membres actifs de l'association et que des parents ont répondu à notre demande de bénévoles pour l'organisation du mini marché de Noël. Nous espérons que cette tendance perdure...

Les membres du bureau:

Président : Alexandre SAUNIER

Secrétaire : Charlotte SOTTY

Trésorier : Colin PITT

[eef.nicolas.rolin@gmail.com](mailto:eef.nicolas.rolin@gmail.com)



Voici le brillant parcours réalisé par l'Avenir Sportif Neuvysois en Coupe de France version 2021/2022 :



Les joueurs Neuvysois ont commencé par sortir nos amis et voisins de l'AS Saint-Vincent-Bagny qui évoluent une division au-dessus de nous (D1) sur la plus petite des marches à savoir 1 à 0 grâce à un but de Benjamin Goby dès la 7ème minute de jeu. Les coéquipiers du capitaine Ehret réussiront non sans mal à conserver ce mince avantage jusqu'à la fin du match qui leur donne la qualification pour le 2ème tour.



Pour ce second tour, le tirage nous donne une R3 à domicile à savoir SUD FOOT 71. Encore une fois les hommes du tandem

Jacquet/Devaux vont réussir à se qualifier brillamment pour le 3ème tour sur le score de 2-1 grâce à des réalisations signées Corentin Loctin et de nouveau Benjamin Goby sur un but venu d'ailleurs et oui c'est aussi ça la Coupe de France.

Direction le 3ème tour avec comme adversaire une D1, le FC SAINT REMY, et là, les Bleus se qualifient avec la manière sur le score sans appel de 3-0 grâce à des buts signés Steve Ballaire, Benoît Pierre et Corentin Loctin.

Voilà c'est fait pour la 2ème fois dans l'histoire du club, l'Avenir Sportif Neuvysois atteint le 4ème Tour de la Coupe de France. Cette fois-ci le match pourra se dérouler sur le stade municipal grâce aux travaux réalisés par le club et la Mairie. Le tirage nous a offert la chance de recevoir une Nationale 3 le PARON FC (89).

Cette rencontre s'est jouée le samedi 2 octobre 2021 devant près de 400 spectateurs et avec l'école de foot présente. Le match s'est déroulé dans un très bon état d'esprit aussi bien sur qu'en dehors du terrain. Le PARON FC l'a emporté logiquement 3 à 1 (but de Corentin Loctin heureux papa 2 jours avant) et s'est qualifié pour le 5ème tour, mais l'important était ailleurs avec une journée inoubliable pour tout le club et des souvenirs à jamais gravés dans la tête de tous.

Bravo à tous et allez l'ASN !!!

# FORME AMBIANCE

## NEUVY GRANDCHAMP

Les cours ont repris le 6 septembre 2021, mais il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre à la salle multi-activités le :



**LUNDI** : de 14h30 à 15h30

- \* 1/2h d'aérobic ou step ou trempo'fit
- \* 1/2h de renforcement musculaire

**MERCREDI** : de 18h00 à 19h30

- \* 1/2h de zumba (18h00 - 18h30)
- \* 1/2h de trempo'fit (18h30 - 19h00)
- \* 1/2h de step (19h00 - 19h30)



**JEUDI** :

- \* de 18h00 à 19h00 : renforcement musculaire
- \* de 19h00 à 20h00 : zumba

**COTISATION ANNUELLE :**

- \* de 12 à 15 ans : 40€
- \* Adulte : 64€

**2 cours gratuits  
pour les nouvelles inscriptions**

Pour tout renseignement :

*sand.neuvy@gmail.com  
ou kat0376.cd@gmail.com*

*Tél. : 06.09.59.09.75 ou  
06.45.33.53.46*



**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**



## NEUVYOGA



Chaque mercredi

De 15h30 à 16h45

De 17h00 à 18h15

De 18h45 à 20h00

L'association NEUVYOGA (type loi 1901) a été créée en septembre 2021 par Isabelle Nugues, Présidente, et Pierre Nugues, Trésorier, basée à Neuvy-Grandchamp.

Elle a pour but de promouvoir la pratique du Yoga.

Les cours sont dispensés par J.H.C. Martin, professeur diplômé et certifié en RAJA, HATHA, VINYASSA, VIPASSANA et MINDFULNESS.

Le yoga enseigné est le RAJA YOGA, le plus ancien (presque 5000 ans) le plus traditionnel et surtout le plus complet. En Inde, il est considéré comme Médecine douce.

Destiné à tous, débutants ou confirmés, il apporte souplesse, force et équilibre sur le plan physique ; sérénité, calme et bien-être sur le plan moral et psychique.

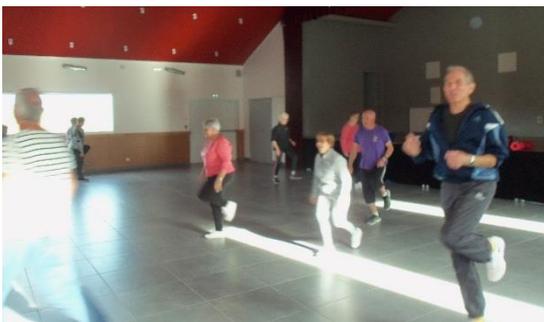


Contactez Isabelle Nugues au 06 62 47 99 01

Ou

J.H.C. Martin au 06 66 75 67 65

## GROUPEMENT RETRAITE SPORTIVE LOIRE-ARROUX



Vous avez les articulations qui grincent et les muscles endoloris, rejoignez vite le G.R.S. et les séances de gym animées par Michèle Fontenraud et Françoise Courtois de Cressy/Somme tous les lundis à la salle multi-activités.

Une fois la forme retrouvée, participez aux randonnées le mardi dans un village différent chaque semaine. Bien sûr si, comme nous le souhaitons à tous, vous bénéficiez d'une bonne santé, vous pouvez nous rejoindre et profiter d'autres activités, toutes encadrées par des animateurs certifiés.

Le G.R.S remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle contre une petite participation de l'association. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Le modèle club est une association forte de 11 adhérents (11 adultes dont une dame !) de la commune de Nevy-Grandchamp dont la création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi sur deux dans un local adapté et confortable mis à disposition par la municipalité au cœur du village.

Ces réunions sont l'occasion de former les plus jeunes à cette formidable discipline et d'échanger entre nous conseils et expérience.

L'association participe aux manifestations Neuvyssoises dont le Téléthon (avec la réalisation d'un lot pour la tombola), organise une rencontre le dernier dimanche de juillet sur l'étang de la « Défriche » à Toulon sur Arroux.

Les membres se déplacent traditionnellement tous les ans aux différents rassemblements régionaux de Bourbon-Lancy, Cormatin, Montceau-les-Mines, Givry, Besains (Jura), Bly (Ain) et Vernois-les-Vesvres (en Côte d'or).



## AMICALE DES ANCIENS SECOURISTES

L'Amicale des Anciens Secouristes profite de ce bulletin municipal pour vous adresser le bonjour, à vous tous qui n'avez pas pu sillonner nos chemins de campagne. Nous espérons que vous avez passé ces 2 années chaotiques sans trop de difficulté. En 2021, même la météo n'était pas avec nous pour le concours de pétanque le 14 juillet. Pour 2022, nous vous invitons à participer à nos manifestations prévues le 18 avril pour la randonnée (tout devrait bien se passer puisque ce sera la Saint Parfait) et le 14 juillet pour la pétanque. En attendant ces moments de plaisir partagé, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

# MEMOIRE ET PATRIMOINE

Malgré les contraintes dues aux conditions sanitaires, l'Association a mené à bien quelques-uns de ses projets :

## LE VITRAIL PATRIOTIQUE



Après deux mois de restauration dans l'atelier de Mme Desroches, verrière à Autun, le vitrail patriotique, offert par les neuvysois au lendemain de la Grande Guerre, a retrouvé ses belles couleurs d'origine et sa place dans l'église de Neuvy le 16 juillet.

La restauration de ce patrimoine exceptionnel de la commune a pu être réalisée grâce au soutien du ministère des Armées, du Souvenir français, de la commune, de la Fondation du patrimoine et du diocèse.

La souscription publique lancée le 23 décembre 2020 a connu un beau succès rassemblant des dons de toute la France. Un grand merci aux neuvysois (associations et particuliers) qui se sont mobilisés avec beaucoup de générosité autour de ce projet. Ils peuvent être fiers de ce patrimoine unique.

Un hommage à la fois religieux et militaire a été rendu à l'occasion de l'inauguration du vitrail restauré, le samedi 13 novembre 2021, en présence notamment du Père Marc Dahy, curé de Gueugnon, et d'une délégation de porte-drapeaux du Souvenir français.

Ce projet pris en main par Hélène de Villette a permis de redonner les splendeurs d'antan à notre vitrail patriotique. Hélène a chapoté brillamment l'ensemble des démarches : devis, demandes de subventions, suivi de la souscription lancée avec la Fondation du patrimoine et a su garder un œil attentif quant à l'évolution des travaux. Hélène est prête à communiquer ses connaissances sur le patrimoine religieux de notre commune, c'est pourquoi, une conférence devrait être organisée courant 2022.

Merci aussi à l'Association « Le Clocher » pour le déplacement du confessionnal et le montage gratuit de l'échafaudage, cette manutention représente une belle économie pour notre association.

## LA BROCANTE

La brocante du 12 septembre : le soleil ayant été de la partie, une centaine d'exposants et de nombreux visiteurs se sont déplacés.

L'aménagement du bourg a supprimé quelques emplacements mais en a ouvert de nouveaux, en effet, l'ancien parc du Docteur Ludi a permis d'accueillir une huitaine d'exposants.

Nous avons eu le plaisir de voir parmi nos visiteurs et acheteurs, le réalisateur Claude Lelouche et sa compagne.

De nouveaux bénévoles sont venus soutenir les anciens, un grand merci et nous souhaitons les conserver longtemps au sein de notre Association.

## LA BASCULE

Sa restauration a pris beaucoup de retard, en effet, notre artisan a dû interrompre son chantier pour raisons de santé. Patrick Comte a terminé la soudure et quelques personnes de l'Association sont dans la peinture. Nous espérons en avoir terminé rapidement.

Merci à Patrick pour son implication et sa sensibilisation au patrimoine communal. Comme nous l'avons déjà signalé, deux entreprises de Neuvy ont participé à la restauration : l'entreprise Radenne pour la prise en charge des vitres au sol et la scierie Bouiller qui a financé le bois du plateau.

Un grand merci pour cet élan de solidarité.

## LE LIVRE PATOIS

Nous avons pris beaucoup de retard avec les restrictions covid, de plus, Yolande, la principale auteure de cet ouvrage a eu un très grave accident en mars la bloquant chez elle et la stoppant dans la rédaction. Dès que la santé de Yolande le permettra nous reprendrons ce travail bien avancé...



L'exposition itinérante « Anne Frank » présentée dans le monde entier fut deux fois repoussée sur notre commune. Nous aurions dû l'accueillir le 8 mai 2020 et le 8 mai 2021, elle fut dans nos murs du 12 au 26 septembre dernier.

Un partenariat s'est engagé avec la Communauté de Communes « Arroux-Loire et Somme », ainsi, l'exposition a pu sillonner durant trois mois des villes essentielles du territoire : Bourbon-Lancy, Gueugnon, Issy l'Evêque et Toulon sur Arroux avant de s'installer à Neuvy.

Grâce à ce partenariat, 1400 personnes environ ont poussé les portes de cette exposition sur cette période. La Communauté de Commune a attribué une subvention à notre association d'un montant de 2000 € représentant les frais de location, un grand merci pour ce soutien.

Des écoles primaires et secondaires se sont déplacées,

nous avons eu le plaisir d'accueillir les cours moyens première et deuxième année de Neuvy et avons reçu des visiteurs très intéressés et curieux sur cette sombre page de notre histoire commune.

Seize bénévoles des villes d'accueil se sont formés durant deux jours à Neuvy afin de leur permettre de guider plus aisément les visiteurs, la formation fut dispensée par Sylvie Tissier.

Pour nous permettre de mener à bien ce projet, la commune a mis à disposition la salle communale et les deux salles de la mairie, merci pour cette contribution.

Un grand merci à Sylvie, employée au musée « Anne Frank » d'Amsterdam qui a amené sur notre territoire rural cette exposition d'envergure internationale. Sylvie devrait organiser un déplacement au musée « Anne Frank », à la période des tulipes, voyage ouvert à tous, nous vous tiendrons informés.

## CONFERENCE

Le samedi 27 novembre à 14 heures, salle communale de Neuvy, les « Amis du Dardon », Association présidée par Monsieur Pierre Lahaye ont animé en partenariat avec « Mémoire et Patrimoine » leur après-midi d'automne.

Plusieurs interventions sont au programme :

- Un bizarre recteur d'école à Bourbon-Lancy par Eric Wenzel.
- Jeanne Barret par Maurice Aublanc.
- Michel Ramus, maître de forges au Creusot et à Beauchamp par Pierre Lahaye.

Retenez cette date.

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE NEUVY & LES AMIS DU DARDON  
VOUS INVITENT AUX

### RENCONTRES d'AUTOMNE

NEUVY-GRANDCHAMP

à la salle communale (rue de Gueugnon)

le samedi 27 novembre 2021 à partir de 14 heures

Au programme (sous toutes réserves) :

\* **Les rois de France et les écrouelles**  
par le Dr Patrick COMBEMALE



\* **Jeanne Barret,**  
par Maurice AUBLANC



\* **Michel Ramus, maître de forges  
au Creusot et à Beauchamp**  
par Pierre LAHAYE



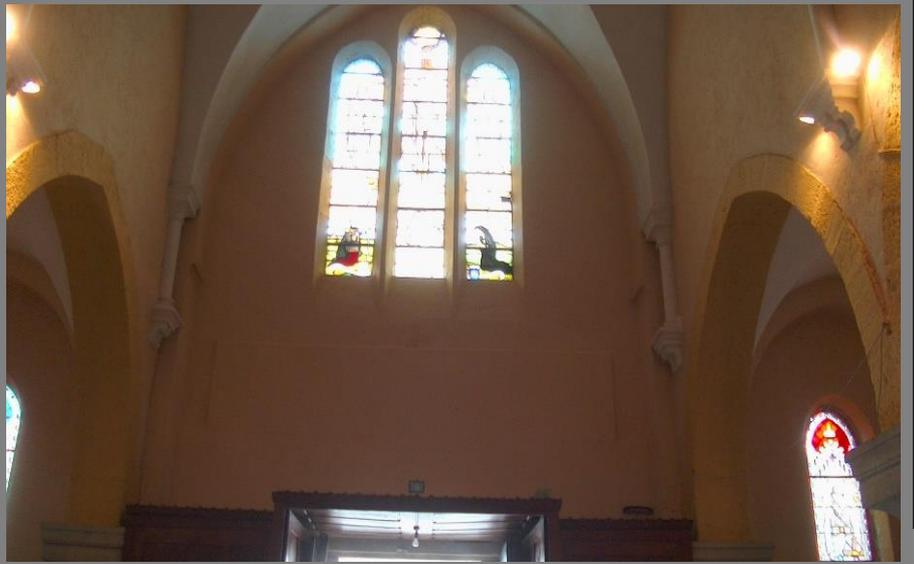
Merci d'avance de votre présence à notre dernière manifestation de l'année.  
Invitez-y vos amis... C'est gratuit !

CONTRÔLE PASS SANITAIRE (code papier seulement - pas de smartphone)



L'Association  
accueille toute  
personne  
sensibilisée à  
l'histoire et au  
patrimoine de  
Neuvy,  
n'hésitez pas à  
nous rejoindre.

## LE CLOCHER



Comme toutes les associations nous continuons à souffrir de cette pandémie qui n'en finit pas. Nous voici au mois d'octobre, quelques travaux à l'intérieur de l'église, sur la façade au-dessus du tambour d'entrée, une isolation en panneaux de 3 cm d'épaisseur, en 1.20 m x 1 m ; ça suffit pour avoir quelque chose de propre à moindre coût et léger en plus car il fallait monter au-dessus du tambour.

Nous en avons profité avec l'échafaudage, pour repeindre toute la façade à l'intérieur. Nous avons également échafaudé avec bien entendu du prêt de matériel de l'entreprise Renaud Fréty, pour le démontage du vitrail du poilu ; la verrière en a profité aussi pour nous faire une petite réparation au vitrage du milieu. Merci à elle.

Nous avons profité aussi d'un don de gasoil à prix réduit de M. Jacky Lambert de Bel Air, changeant de chauffage, cette fois c'est la CUMA qui nous est venue en aide en nous prêtant pompe, cuve et remorque. Merci à eux.

Nous avons réservé la salle multi-activités pour notre pot-au-feu le dimanche 16 janvier 2022, en espérant que l'on pourra se réunir nombreux (certainement avec pass sanitaire) nous verrons...

Marylène Journet qui avait pris la suite de Jeannette Carnat pour l'ouverture de l'église a renoncé pour l'instant, elle est trop occupée. C'est maintenant Véronique GIEN (magasin VIVAL) qui ouvre et ferme l'église ; il faut laisser nos églises ouvertes, un impératif de Monseigneur Rivière.

Nous avons accompagné la grande marche de Saint-Joseph au mois de juillet sur deux étapes, Bourbon-Lancy/Neuvy, accueil le soir à l'église dimanche 4 juillet, veillée avec Monseigneur Rivière ; le lendemain étape Neuvy/Digoin, quelques neuvysois ont accompagné la procession.



Cette année a été particulièrement intense à l'association le Domaine des Lionnes.

Nous avons effectué de nombreux travaux suite à l'arrivée de nouveaux animaux : mini boucs, lapins, cobayes, ânesses... mais aussi pour améliorer le confort de nos visiteurs : toilettes sèches et tente de réception.

De nombreuses écoles, mais aussi des centres de loisirs nous ont fait confiance pour faire passer aux enfants des journées pédagogiques et ludiques en pleine nature. Cette expérience a été riche d'enseignements et d'émotions pour nous. Nous avons hâte de revoir nos petits écoliers !

Nous continuons bien sûr à accueillir les particuliers pour des visites privées de la ferme, des anniversaires, des ateliers pour les enfants de moins de 4 ans et les plus grands mais aussi pour fêter ensemble Pâques, Halloween et Noël !

Pour les enfants amoureux des animaux et de la nature, pensez au programme Ambassadeurs Nature ! Une année d'ateliers au rythme des saisons.



Nos activités de médiation par l'animal se développent également, et nous remercions les institutions qui nous font confiance ! Nos animaux sont les "petits bonheurs" de jeunes enfants ou d'adultes, parfois porteurs de handicap (physique et/ou moteur), ou en souffrance morale.

Si certaines personnes désirent devenir bénévoles pour nous aider à nous occuper des animaux, ou pour le bricolage, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous attaquons l'année 2022 avec trois nouveaux projets en tête :

- \* Développement des activités "En famille" avec notamment des demi-journées ou des journées "Soigneurs en Famille" où les parents pourront découvrir avec leurs enfants les soins aux animaux,
- \* Création d'un parcours ludique et pédagogique dans les bois,
- \* Création du potager permacole.

N'hésitez pas à suivre les nouvelles sur la page Facebook Association le Domaine des Lionnes !

Nous vous accueillerons avec plaisir, toujours sur rendez-vous par message privé sur facebook, au 06.78.97.66.24 ou par mail : [domainedeslionnes@gmail.com](mailto:domainedeslionnes@gmail.com)



Les années se suivent et se ressemblent, masque, gel hydroalcoolique, distanciation mais également annulation de nos fêtes patronales qui égalaient tant nos étés...

L'Animation Jeunesse Neuvyssoise a décidé de relever un défi : apporter un peu de joie aux neuvyssois et faire travailler nos fidèles partenaires qui ont souffert de la suppression de tous ces événements associatifs.

Malgré la crise sanitaire, l'organisation a été plus souple que l'année passée. Cependant, encore trop de contraintes pour l'organisation d'un 15 août traditionnel. C'est donc avec quelques mois d'avance que nous avons pu organiser des plats à emporter en conservant notre traditionnel menu « jambon à la broche ».

Il est important pour nous d'organiser un petit moment festif malgré la situation sanitaire, mais aussi conserver la date des jeux inter villages qui nous l'espérons pourra se dérouler dans de meilleures conditions en 2022.

Cette année, peu de bénévoles ont pu se libérer afin de nous venir en aide. Nous avons tout de même pu bénéficier d'aide d'anciens membres de l'AJN que nous remercions vivement.

Cette année encore un peu plus de 350 repas ont été distribués, sous réservation avec toujours quelques retardataires... ce qui n'empêche pas le bon déroulement de la manifestation.

Nous remercions nos partenaires, ainsi que tous les membres ayant participé à l'ensemble de la mobilisation, ainsi que la municipalité pour l'aide et la confiance qu'elle nous ont apportées. Mais aussi les neuvyssois pour leur forte mobilisation et sincère fidélité.



## LES CONSCRITS

Après une année 2020 très particulière, où tous les projets ont été empêchés, les conscrits n'ont rien perdu de leur motivation et ont fait leur retour en force !

En effet, deux classes se sont réunies en 2021 pour relancer les festivités.

Malheureusement, aucun bal n'a pu avoir lieu cette année.

Aussi, en mai, ils ont organisé une tombola.

Ensuite, ils ont "couru la poule" du 2 au 8 août.

Pour ceux qui ne connaissent pas la "poule", il s'agit pour les jeunes de 18 ans, de parcourir le village et visiter tous les habitants (ou presque).



Autrefois, les jeunes hommes appelés sous les drapeaux, les conscrits, faisaient la virée des fermes pour quémander des œufs, des poules ou de l'argent, afin de faire la fête avant le grand départ pour « faire leur classe » au service militaire ; d'où l'expression « courir les poules ».

De nos jours, les conscrits se présentent à votre domicile et vous offrent une photo de leur classe. Ils acceptent volontiers de partager un moment avec vous autour d'un verre.

Cette tradition, qui a perdu son sens premier, peut surprendre certains d'entre vous, notamment les nouveaux habitants, mais leur démarche, toujours pleine d'allégresse, est motivée par la convivialité.

Les conscrits tiennent d'ailleurs à remercier sincèrement tous les neuvyssois de leur chaleureux accueil et leur générosité.

L'année des conscrits s'est clôturée le 13 novembre par un banquet, financé par un bal en février 2020, la tombola et les étrennes récoltées pendant la "poule". Les jeunes ont invité leurs parents et amis, ainsi que les familles leur ayant offert le gîte et le couvert la première semaine d'août.

Cet évènement est également l'occasion de passer le relai aux "creuchons" !

Encore une étrangeté pour les non-initiés ! Ne cherchez pas la définition de ce mot dans le dictionnaire, vous ne la trouverez pas. En fait, sont ainsi désignés, les jeunes de 17 ans cette année, qui s'apprêtent à devenir conscrits l'année suivante.

La tradition se perpétue, laissant à chacun d'inoubliables souvenirs de jeunesse...

## BULLETIN D'INFORMATION PGCATM 2021

Nombre de cotisants, 7 CATM, 1 veuve P.G, 4 cotisantes veuves CATM, 1 sympathisant.

Nous avons une pensée pour Pierre LEONARD qui nous a quitté le 30 octobre 2020.

Suite à l'assemblée générale le 7 septembre 2021, l'association s'est réunie autour d'un repas amical au restaurant. Repas à domicile pour les absentes.

Toujours l'intention de participer aux œuvres sociales dans la possibilité d'organiser les manifestations.



Le bureau a été reconduit comme suit :

Président : Claude Lacroix

Trésorier : Michel Saunier

Trésorière adjointe : Renée Chanon

Secrétaire : Jean Jury

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

<b>JANVIER</b> Samedi 8 : Vœux du Maire Dimanche 16 : Pot au Feu Le Clocher Samedi 29 : Bal Conscrits	<b>JUILLET</b> Samedi 2 : Kermesse L'École en Fête Jeudi 14 : Concours de Pétanque Amicale des Anciens Secouristes
<b>FEVRIER</b> Samedi 5 : Concours de Belote ASN Vendredi 25 : Concours de Belote PG-CATM	<b>AOÛT</b> Samedi 6 : Bal Conscrits
<b>MARS</b> Samedi 19 : Dîner dansant ASN	<b>SEPTEMBRE</b> Dimanche 11 : Brocante Mémoire et Patrimoine Samedi 17 : Journées Européennes du Patrimoine Dimanche 18 : Journées Européennes du Patrimoine
<b>AVRIL</b> Lundi 18 : Randonnée et Repas Amicale des Anciens Secouristes	<b>OCTOBRE</b> Dimanche 9 : Concours de Belote et Choucroute PG-CATM
<b>MAI</b> Dimanche 8 : Commémoration Victoire 1945	<b>NOVEMBRE</b> Vendredi 11 : Commémoration Armistice 1918
<b>JUIN</b> Dimanche 5 : Jambon à la Broche ASN	<b>DECEMBRE</b> Samedi 3 : Téléthon

## ETAT CIVIL



27 mai 2021 Maé JURY  
 23 septembre 2021 Estéban PONCELET  
 4 novembre 2021 Célestine FORAT  
 6 novembre 2021 Lucas MILLERET



25 juin 2021 Julie-Charlotte DUPERRIER et Andrea LOMBARDO  
 28 août 2021 Eloïse MARME et Robin DURET-BIDELET



29 novembre 2020 Nicole JOURNET  
 14 mars 2021 Pierre BENOIT  
 6 août 2021 Danielle GIROUX

### Hommage

Le 20 octobre 2021, Noël MONNET, employé municipal, nous quittait après avoir courageusement et dignement affronté la maladie. Pendant 13 ans, Noël a participé à l'entretien de la commune à travers des missions très diverses. Il va beaucoup nous manquer.

